

WEB@CADÉMIE - STRASBOURG | STG209

APPRENANT N°: HUTIN Nahéma (EPE24831 - TEPPG09229559364)

Parcours N°: 9496

Convention N°: 12091

ATTESTATION DE TUTORAT

MAITRE D'APPRENTISSAGE

EPITECH

Version : 1 Date : 01/11/2021



WEB@CADÉMIE - STRASBOURG | STG209

Parcours N°: 9496 Convention N°: 12091

Page: 1 / 1

ATTESTATION DE MAITRE D'APPRENTISSAGE

(A retourner complétée et signée, accompagnée des pièces justificatives de votre expérience professionnelle : Certificats de travail, copie de diplômes...)

Dénomination: STUDIO META

Forme juridique: NC

Adresse: 18 RUE DES PONTONNIERS - - 67000 STRASBOURG - FRANCE

Lieu d'immatriculation : NC

Siret: 518 084 512 000 46

Je soussigné(e) MONSIEUR COUTANT Thomas agissant en qualité de RESPONSABLE TMA pour l'entreprise nommée ci-dessus s'engage à exercer une fonction de Maître d'apprentissage :

- Aider, informer et guider le salarié;
- Organiser son activité dans l'entreprise et contribuer à l'acquisition des savoir-faire professionnels ;
- Assurer la liaison avec l'organisme chargé des actions d'évaluation, formation et accompagnement du salarié;
- S'informer de la présence du salarié en formation sur la base des comptes rendus mensuels envoyés par l'organisme, et prendre les mesures nécessaires en cas d'absences injustifiées répétées ;
- S'assurer que le salarié prenne ses congés en dehors des périodes de formation fixées par le calendrier
- Participer à la soutenance de validation entreprise du salarié.

auprès du salarié : MADAME HUTIN Nahéma, né.e le 05/12/1997, dans le cadre de son contrat d'apprentissage.

Je certifie avoir les préreguis et le référentiel de compétences pour l'occupation de cette fonction :

- J'ai obtenu le diplôme (en relation avec la formation de l'apprenti) : LICENCE DÉVELOPPEMENT WEB ET CONCEPTION D'INTERFACE que j'ai obtenu le 2019.
- J'ai également précédemment occupé d'autres fonctions liées à la formation de l'apprenti (à ne remplir que si nécessaire)*,

la fonction de ENSEIGNANT VACATAIRE IUT HAGUENAU depuis SEPTEMBRE 2022.

*Attention, les années passées en formation, y compris par alternance, ne sont pas comptabilisées dans le calcul de la durée d'exercice du métier

Un total de 2 années d'expérience est demandé pour pouvoir être tuteur, à défaut, 1 année peut être acceptée si vous justifiez de l'obtention d'un diplôme en relation avec la formation proposée.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à fournir les pièces justificatives de mon expérience professionnelle (certificats de travail, photocopie de diplômes ...) lors de l'établissement du contrat.

Fait à STRASBOURG, Signé le : 16/05/2023

Signature du Maître d'apprentissage :

STUDIO META

MONSIEUR COUTANT Thomas (RESPONSABLE TMA)

DocuSigned by C6B2AAFD8AF5470